

VILLE DE HAMPSTEAD

VENTE À L'ENCHÈRE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES OU DE DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, un avis public est par la présente donné par Nathalie Lauzière en sa qualité de greffière de la Ville de Hampstead, que les immeubles ci-après décrits, seront vendus à l'enchère publique le 10 novembre 2010 à 14 h, à l'hôtel de ville, 5569, chemin Queen Mary, Hampstead. Cette vente aura lieu afin de satisfaire à toutes taxes foncières, droits sur les mutations immobilières et toutes autres sommes, frais et intérêts subséquents encourus et impayés.

Matricule	Lot	Emplacement	Nom du propriétaire	Montant en capital
9337-86-0731-6-000-0000	2089459	18 Northcote	David Stein et al	\$21 471.09
9238-85-8400-2-000-0000	2089273	17-19 Cleve	Hosein Ansary et al	\$22 542.94

Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement des sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire, paiement direct (carte de débit) ou en espèces à l'hôtel de ville de Hampstead.

Conditions pour enchérir

Référence	Information / documents requis
Personne physique (avec pièce d'identité)	<ul style="list-style-type: none">• Nom• Date et lieu de naissance• Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu• Mandat ou procuration dans le cas où il y a représentation d'une autre personne physique
Personne morale	<ul style="list-style-type: none">• Nom• Forme juridique et Loi constitutive• Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu
Représentant d'une personne morale	<ul style="list-style-type: none">• Nom• Qualité de représentant (mandataire)• Copie de pièce justificative autorisant à agir (n.b. résolution, mandat, procuration ou tout autre document pertinent)
Mode de paiement	<ul style="list-style-type: none">• Paiement au complet sur place à l'ordre de la Ville de Hampstead• Argent comptant• Chèque certifié• Mandat de poste• Traite bancaire

La **VILLE DE HAMPSTEAD** est une personne morale de droit public, constituée par la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)* ayant son hôtel de ville au 5569 chemin Queen Mary, Hampstead (Québec) H3X 1W5. (Avis d'adresse publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 6 428 865).